

DEPARTEMENT
de Maine-et-Loire
ARRONDISSEMENT
d'ANGERS

COMMUNE de
**MORANNES SUR
SARTHE -
DAUMERAY**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du LUNDI 8 SEPTEMBRE 2025

Le 8 septembre 2025 à 19h30, le conseil municipal de MORANNES SUR SARTHE – DAUMERAY s'est réuni dans la salle du conseil sous la présidence de Monsieur Jean-Marie CARDOEN, Maire.

Convocation du 2 septembre 2025 – Nombre de membres 29 – Présents 24

Étaient présents Mesdames et Messieurs :

LECOURT Sylvie, Maire déléguée de CHEMIRÉ SUR SARTHE et adjointe,
DAVY Jean-Luc, Maire délégué de DAUMERAY et adjoint,
LEDERNET Christian, RENAULT Alexandra, CHERBONNIER Noël, CHERRÉ Christelle,
LECHERF-VANDERHAEGEN Catherine, BONNAVENTURE Mickaël, adjoints,
ALLARD Mickaël, CLÉMOT Dany, DELUK – de BUYSSCHER Véronique, de MIEULLE Roger,
DIARD Françoise, ETOURNEAU Patrice, FRESNEAU Éric, FREULON Véronique, GUITTON
Sébastien, HUMEAU Emmanuelle, LANGLAIS Hélène, LETHIELLEUX Joëlle, MARTIN Denis,
MOGUET Françoise, SIMON Emmanuel, conseillers municipaux.

Absents ayant donné procuration : ATANI Béatrice (pouvoir à DAVY Jean-Luc), de
RICHEMONT Xavier (pouvoir à LETHIELLEUX Joëlle)

Absents excusés : GUÉRY Louis, THIBAULT Jean-Paul

Absente : DUPUIS Virginie

Secrétaire de Séance : GUITTON Sébastien.

DCM N° 2025 – 052 : CONVENTION OPERATION REFOREST'ACTION

Monsieur le Maire présente l'opération dite « Reforest'aktion » qui consistera à réaliser des travaux de plantations de haies durant l'hiver 2025/2026.

Il montre sur une carte l'implantation de ces futures haies.

Cette opération menée en partenariat avec la Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire et la société Reforest'aktion nécessite la signature:

- d'un contrat de prestation « REFOREST'ACTION ACCOMPAGNEMENT PLANTATION 2025-2026 » avec la Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire et d'un devis de projet.

- d'un cahier des charges et d'une lettre d'engagement avec REFOREST'ACTION pour obtenir l'aide de cet organisme.

Il précise que le coût de cette opération est estimé à environ 9.850 € TTC (aide déduite).

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal :

- D'accepter la réalisation de cette opération,
- De l'autoriser à signer les différentes pièces listées ci-dessus.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité moins 2 ABSTENTIONS (Mme Joëlle LETHIELLEUX + pouvoir de M. Xavier DE RICHEMONT) et 1 voix CONTRE (Mme Françoise DIARD), accepte les propositions de M. le Maire.

La présente délibération sera déposée en préfecture.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,

Et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme,
Le Maire,

Jean-Marie CARDOEN.



Accusé de réception en préfecture
049-200064566-20250908-DCM2025-052-DE
Date de télétransmission : 18/09/2025
Date de réception préfecture : 18/09/2025